

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

SAUVEGARDER LES HERBAGES

Les prairies sont des milieux qui deviennent rares sur la commune d'Argilly. Le maintien d'un pâturage léger garantit leur préservation. Grâce à la plantation de haies, en s'appuyant notamment sur le réseau routier et les chemins, il est possible d'assurer la protection des berges des fossés dégradés, le renforcement des qualités paysagères, la connexion des massifs forestiers isolés et plus globalement l'amélioration de la biodiversité de cet ensemble agricole.

DES ZONES HUMIDES À PRÉSERVER

Les étangs et les mares d'Argilly forment un ensemble remarquable de milieux humides. La présence de plantes rares est intimement liée à la gestion des niveaux d'eau des étangs et des périodes d'assèchement assurées par leur préservation. De plus, il conviendra de préserver ces zones de quiétude, en assurant notamment la protection des roselières et des forêts qui les entourent. Dans les secteurs abritant des mares temporaires fréquentées par le Sonneur à ventre jaune, il conviendra de proscrire tous travaux d'exploitation forestière pendant sa reproduction de mai à juillet.

GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de «vieillessement». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien des lisières forestières et des petites pelouses riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

AVIS DE RECHERCHE

Autrefois plus commune dans la plaine de Cîteaux, directement touchée par la disparition progressive des milieux humides au cours du XX^e siècle, la Gentiane pneumonanthe est une plante des marais, exceptionnelle sur le territoire. Elle a été observée dans le Bois du Vernot jusque dans les années 2000. Aidez-nous à la retrouver !



Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevreynuits-obs.fr



ARGILLY

Plan Local de Biodiversité

© Daniel Sirugue

POUR ALLER PLUS LOIN DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

Forêts humides d'aulnes et de frênes	Prairies de fauche	Végétation des cours d'eau
Forêts marécageuses d'aulnes		Végétation des bords de cours d'eau
Forêts de hêtres de Plaine		Végétation des étangs
Forêts fraîches à Primevère		Végétation des bords d'étangs
Boisements de saules		Végétation de hautes herbes bordant l'eau
Lisières forestières humides		
Végétation des clairières		



Forêts humides d'aulnes et de frênes © Pierre Juillard

MILIEU	GROUPE D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* RÉGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
FORÊT	🌿	Dicrane vert / <i>Dicranum viride</i> (Sull. & Lesq.) Lindb., 1863	Nationale	en danger	2017
		Orchis de Fuchs / <i>Dactylorhiza fuchsii</i> (Druce) Soó, 1962	vulnérable		2018
MILIEUX HERBACÉS	🌿	Bacchante / <i>Lopigia achine</i> (Scopoli), 1763	Nationale	Quasi-menacé	2010
		Rosier à folioles obtuses / <i>Rosa obtusifolia</i> Desv., 1809		vulnérable	2010
VILLAGE ET MILIEUX OUVERTS	🦋	Criquet des roseaux / <i>Mecostethus parapleurus</i> (Hagenbach), 1822		vulnérable	2016
		Hirondelle rustique / <i>Hirundo rustica</i> (Linnaeus), 1758		vulnérable	2013
MILIEUX HUMIDES	🌿	Euphorbe des marais / <i>Euphorbia palustris</i> L., 1753	Nationale	Quasi-menacé	2019
		Sonneur à ventre jaune / <i>Bombina variegata</i> (Linnaeus), 1758	Nationale	Quasi-menacé	2020
		Rainette verte / <i>Hyla arborea</i> (Linnaeus), 1758	Nationale	Quasi-menacé	2018

LEXIQUE

Bocage : Paysage agricole dominé par des prairies entrecoupées de haies et d'arbres isolés

Liste rouge : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire

Plaine alluviale : étendue plane qui constituée de sédiments déposés par les cours d'eau

Réseau hydrographique : Ensemble des cours d'eau et des étendues d'eau (mares, étangs)

Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges

Direction de la Biodiversité et du Développement Durable

3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex

Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Piroquette Cacaühète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comipress

Un réseau hydrographique* très développé (le Meuzin, la Courtavaux) bordé de prairies bocagères*, un vaste massif forestier avec deux réserves biologiques et un petit ensemble d'étangs forestiers et de zones humides



© Pierre Juillard

Dans les mares de Cîteaux

Dans le grand massif forestier de Cîteaux, les petites mares ou ornières bien ensoleillées, peu profondes et remaniées régulièrement, sont des milieux de prédilection pour le crapaud Sonneur à ventre jaune. Si ce dernier se contente de peu, il n'est jamais fréquent de le rencontrer et la plupart des individus sont souvent regroupés dans les quelques endroits favorables de la forêt.

Amours d'anoures

Le Sonneur à ventre jaune est un petit crapaud qui passe facilement inaperçu à cause de sa couleur grise. Son ventre jaune vif taché de noir signifie qu'il est toxique ! Sur le territoire, on peut le rencontrer dans les ornières des chemins et des coupes forestières mais il reste rare et menacé par la disparition de ces petits points d'eau et par le passage des engins en forêt en période de reproduction. La Bourgogne est une région qui a une forte responsabilité pour sa protection en France.



© Waugsberg

À RETENIR !

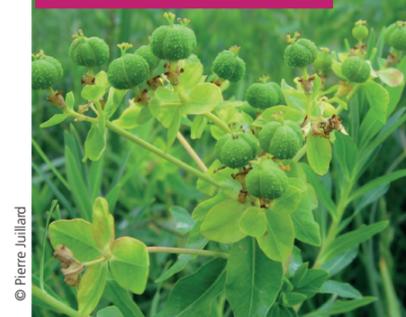
👉 **les prairies bocagères*** un important témoin de l'élevage. Elles ont fortement régressé depuis le XX^e siècle et sont aujourd'hui menacées.

👉 **La forêt** un très vaste massif forestier, réservoir de biodiversité, présentant une belle diversité de milieux et des secteurs riches en gros arbres.

👉 **Les zones humides** un réseau d'étangs remarquable

La commune fait partie du réseau Natura 2000.

Géante des marais



© Pierre Juillard

L'Euphorbe des marais est une plante vivace des prairies humides, des marais, des fossés et des berges marécageuses des rivières, qui peut atteindre 1,5 mètres de hauteur. Autrefois utilisée pour ses propriétés anti-douleur et purgatives, elle est devenue rare en France, à cause de la destruction des milieux humides. Protégée en Bourgogne, on la rencontre dans quelques localités du territoire, toujours dans la Plaine (Argilly, Villy-le-Moutier), où elle reste menacée par la dégradation des bords de cours d'eau et des zones humides.

LES SITES REMARQUABLES D'ARGILLY

La commune d'Argilly, d'une superficie de 3 395 ha, est la plus grande commune du territoire de la Communauté de communes. Elle se trouve dans la vaste plaine alluviale* du Meuzin, qui recueille les eaux souterraines des plateaux calcaires, à la confluence de plusieurs affluents : le Fossé Carreau, la Courtavaux et la Bèze. Le village, à l'habitat dispersé, a été construit à l'abri des inondations et domine d'une quinzaine de mètres cette étendue plane.

A l'Ouest s'étend un large paysage de grandes cultures dessiné dès le Moyen-Âge et fortement remanié lors des remembrements de la fin du XXème siècle, qui ont entraîné la disparition de nombreuses prairies, ainsi que du Grand étang d'Argilly, entièrement drainé pour être transformé en champs cultivés.

Quelques forêts subsistent entre Courtavaux et Meuzin : le Bois du Vernot, à proximité du hameau d'Antilly, et le Bois du Vernois bordant la rivière de la Courtavaux.

A l'Est se trouve le massif forestier de Cîteaux, formant une importante continuité forestière jusqu'aux rebords de la plaine de Saône et abritant un réseau d'étangs forestiers (étangs de Menans et de Longbroche).

8 sites remarquables ont été identifiés sur le territoire d'Argilly. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis le vaste massif forestier de Cîteaux, comportant deux réserves biologiques, jusqu'aux bordures de la rivière de la Courtavaux. Répartis sur tout le territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Entre ces sites, les bandes herbeuses (haies, bords de routes et de champs), les boisements isolés et les friches sont très importants pour les cycles de vie des espèces.

- Cours d'eau
- Cultures
- Etangs
- Forêts
- Friches
- Haies et broussailles
- Marais
- Plantations de conifères
- Plantations de peupliers
- Prairies
- Village



BOIS DU VERNOT ET DE CHAMPAGNOLLE Des zones humides à préserver

Dans les clairières humides du Bois du Vernot a été observée la Gentiane pneumonanthe, une plante exceptionnelle sur le territoire, autrefois plus commune dans la plaine agricole. Ces friches humides sont menacées par un emboussonnement rapide.



© Pierre Juillard

PRAIRIE DES HERBUES Sur les bords du Meuzin

Ce beau secteur de prairies et de bocage* est localisé en bordure de la rivière du Meuzin. Il était autrefois connecté au Grand étang d'Argilly qui a disparu dans la deuxième moitié du XXème siècle pour être remplacé par des champs cultivés. De telles surfaces de prairies d'un seul tenant sont aujourd'hui exceptionnelles sur le territoire. Le Bruant jaune est un oiseau que vous pouvez observer ici.



© Pierre Juillard

PRAIRIES DE LA BARRE Des prairies qui deviennent rares

Cet ensemble de prairies entretenues par des bovins est situé en lisière de la vaste forêt de Cîteaux. Le pâturage, s'il n'est pas trop intensif, permet le maintien d'une végétation variée. Quelques haies parsèment ce paysage.



© Pierre Juillard

AUX ABORDS DU VILLAGE

Au sein du village, la mosaïque de milieux formée de friches, de prairies pâturées, de haies, de jardins et de vergers assure un rôle de protection des habitations par rapport aux cultures environnantes, et garantit la préservation de la ressource en eau. L'Hirondelle rustique est un oiseau que vous pourrez observer dans le village.



© Charles J Sharp

FORÊT HUMIDE DE SAUSSE FOURREE Un massif forestier à préserver.

La forêt humide des bords de la Courtavaux est constituée d'aulnes et de frênes. C'est un milieu rare sur le territoire, en régression en France. La végétation luxuriante et la présence de nombreux gros arbres morts lui donnent un aspect proche d'une forêt naturelle. L'Euphorbe des marais est une plante rare que vous pouvez observer ici.



© Pierre Juillard

HAUTE-FORÊT DE CÎTEAUX Sous les grands chênes ...

Les grandes forêts de chênes et de charmes de Cîteaux sont dédiées à la production de bois d'œuvre, ce qui les a fortement modifiées au cours des siècles. La présence de gros arbres et d'arbres morts leur donnent parfois un aspect plus proche d'une forêt naturelle. Le cri du Pic mar, un oiseau grimpeur qui se nourrit d'insectes, résonne souvent dans ces bois !



© Frank Vassen

FORÊTS RIVERAINES ET ETANGS MENANT ET DE LA LONGBROCHE Des étangs forestiers

Les étangs Menant et de la Longbroche ont été créés au XIXème siècle. Dans les secteurs inondés se développe une forêt marécageuse d'aulnes et de hautes herbes qui abrite de nombreuses petites mares où vous pourrez observer rainettes vertes (photo) et tritons.



© Andrei Daniel Mihailca

PRAIRIES DE LA COURTAVAUX À ANTILLY Au bord de la Courtavaux

Au lieu-dit « La Pièce Noire », autrefois vaste ensemble de prairies, ne subsistent que quelques parcelles pâturées et des petits boisements de saules et de frênes bordant la rivière.



© Pierre Juillard

PRAIRIES ET ETANG DE LA RENTE DE L'HÉE Entre prairies et étangs

Autour de la Rente de l'Hée, vaste clairière agricole au sein des massifs de Cîteaux et de Montmain, se trouve un bel ensemble de prairies bocagères* entourant un petit étang. Le pâturage, s'il n'est pas trop intensif, permet le maintien d'une végétation variée.



UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

La commune d'Argilly est traversée par deux cours d'eau majeurs de la Plaine : les rivières du Meuzin et de la Courtavaux. Tous les boisements, berges et zones humides qui bordent les cours d'eau et les étangs sont à préserver ou à restaurer. Une part très importante de la commune est couverte par le massif forestier de Cîteaux formant un vaste réservoir de biodiversité. Les champs et le réseau routier peuvent constituer des obstacles pour certaines espèces forestières. Dans la partie Ouest, vaste paysage de grandes cultures, le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (prairies, jardins, friches et vergers), sillonnant entre les habitations, les champs et les massifs forestiers isolés, est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Il est primordial de le conserver et de le restaurer (par la replantation de haies et d'arbres isolés) le long des fossés, chemins ou en plein champ. La restauration de prairies bocagères* peut aussi être envisagée.